

Conviction ESG

Federal Finance Gestion

2022



1. Philosophie



Une démarche intégrée à la dynamique du Groupe Crédit Mutuel Arkéa

UNE IDENTITÉ FORTE

- Unique
- Territorial
- Audacieux
- Ouvert
- Engagé

RÉAFFIRMÉE PAR LA RAISON D'ÊTRE

Nous voulons être **acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme** et prend en compte **les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète** pour les prochaines générations.

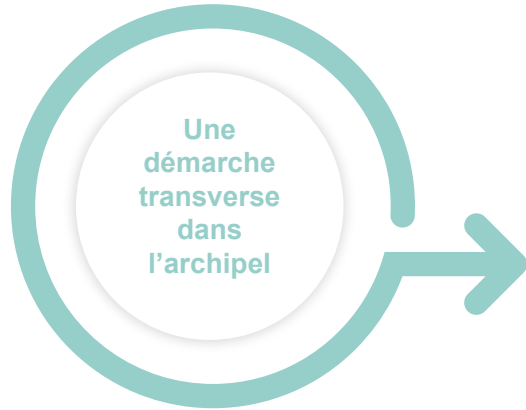
Nous y contribuons en pratiquant **une finance au service des territoires et de leurs acteurs**, qui s'inscrit dans la durée et **aide chacun à se réaliser**.

A cette fin, nous avons fait le choix d'être **une banque coopérative et collaborative** qui favorise un **partage équilibré de la valeur** avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires. Une entreprise **solidaire, éthique et inclusive**, qui est attentive au **respect de son environnement**.

Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des **solutions innovantes** pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs **projets de vie** et **répondre à leurs aspirations**.

L'approche de Federal Finance Gestion

Nos convictions ESG - Les grands principes de notre approche



- Une déclinaison propre à chaque classe d'actifs et dans chaque boutique.
- Une démarche coordonnée au sein de l'archipel Arkea IS



- Une analyse à 360° des émetteurs, pour une approche complète des risques et opportunités.
- L'ambition d'avoir un impact positif et mesurable sur la planète et les individus



- Une analyse reposant sur nos convictions
- Une base de calcul propriétaire utilisant différentes sources de données
- L'analyste et son expertise restent au cœur du processus.

Moyens humains de la Recherche ESG

Des analystes dédiés aux enjeux de développement durable, au sein de l'équipe de Recherche d'Arkea IS



2. Analyse des émetteurs corporates



Les trois dimensions de l'analyse ESG

Des indicateurs variés pour répondre à des besoins différents

Respecter nos engagements sur les grands enjeux de développement durable

En cohérence avec la Raison d'Être du groupe, s'assurer de la conformité de nos investissements avec les exclusions légales, nos politiques sur les standards minimum et les secteurs controversés.

**Politiques
sectorielles**

**Exclusions
UN Global
Compact**

Gérer les risques ESG de nos portefeuilles

Donner un signal à nos gérants de portefeuilles sur l'impact des enjeux ESG sur la performance financière de nos investissements.

**Notation
ESG
Best in
class**

Approche normative et sectorielle

Respecter nos engagements sur les grands enjeux de développement durable

Respect des exclusion légales et des valeurs en contradiction avec le Pacte Mondial des Nations Unies :

- Le respect des exclusions légales sur les armes controversées comme définies par les Conventions d'Ottawa (mines antipersonnel, bombes à sous munition);
- Un suivi des valeurs particulièrement controversées, en cohérence avec les engagements du groupe Crédit Mutuel Arkéa;
 - Exclusion des sociétés qui ne respectent pas les 10 Grands Principes du Pacte Mondial des Nations Unies,
 - La reprise des grandes conventions sur les droits de l'homme, le droit du travail, le respect de l'environnement et la lutte contre la corruption.

La mise en place de politiques sectorielles sur les secteurs spécifiques :

- Une politique d'encadrement des investissements dans les émetteurs impliqués dans la production de charbon thermique ou dans la production d'électricité utilisant le charbon;
- La publication en 2021 d'une politique Oil & Gas excluant les émetteurs impliqués pour plus de 30% de leur chiffre d'affaires dans les hydrocarbures non conventionnels.

Un référentiel permettant d'exclure des valeurs exposés à des secteurs controversés selon les besoin de nos clients :

- Tabac, pornographie, jeux de hasard...

Gérer les risques ESG de nos portefeuilles

Donner un signal à nos gérants de portefeuilles sur l'impact des enjeux ESG sur la performance financière de nos investissements

Notre approche repose sur l'évaluation de la performance ESG *best-in-class*. Elle consiste à mesurer la performance d'un émetteur comparativement aux pratiques d'autres émetteurs comparables. Cette approche permet ainsi de mesurer la performance au regard des enjeux spécifiques de chaque secteur d'activité. Plus précisément, la performance ESG *best-in-class* a pour vocation de mettre en avant les acteurs qui, au sein de leurs secteurs d'activité, démontrent la meilleure gestion de leurs enjeux de développement durable.

Pour réaliser cette dernière, un référentiel reposant sur un ensemble de critères est utilisé, reposant sur chacun des piliers E, S et G et permettant de mesurer l'ensemble des enjeux extra-financiers auxquels les entreprises font face.

La mesure de la performance ESG des émetteurs comparée aux autres émetteurs de leur secteur

- Des calculs effectués sur 69 secteurs GICS pour garantir la qualité des groupes de comparable
- Deux univers : Europe et Reste du monde
- La pondération différenciée de 20 critères selon l'approche des analystes ESG, reprenant les enjeux ESG matériels
- Un score de 0 à 20 centré à 10
- La traduction en quintiles notés de de A à E

En parallèle, des analyses ESG approfondies de ces sociétés sont menées de manière régulière par nos analystes.

Le suivi de l'évolution des performances extra financières des sociétés ne s'arrête pas à la décision d'investissement mais se poursuit sur toute la durée de détention du titre (engagement, participation aux assemblées générales...).

3. Analyse des émetteurs souverains



Méthodologie de notation des émetteurs souverains



Un filtre responsable

Ce filtre permet d'**écarter** les Etats ne respectant pas un standard de respect des **libertés fondamentales**, les **Etats totalitaires** et les **paradis fiscaux** identifiés par le ministère de l'économie.



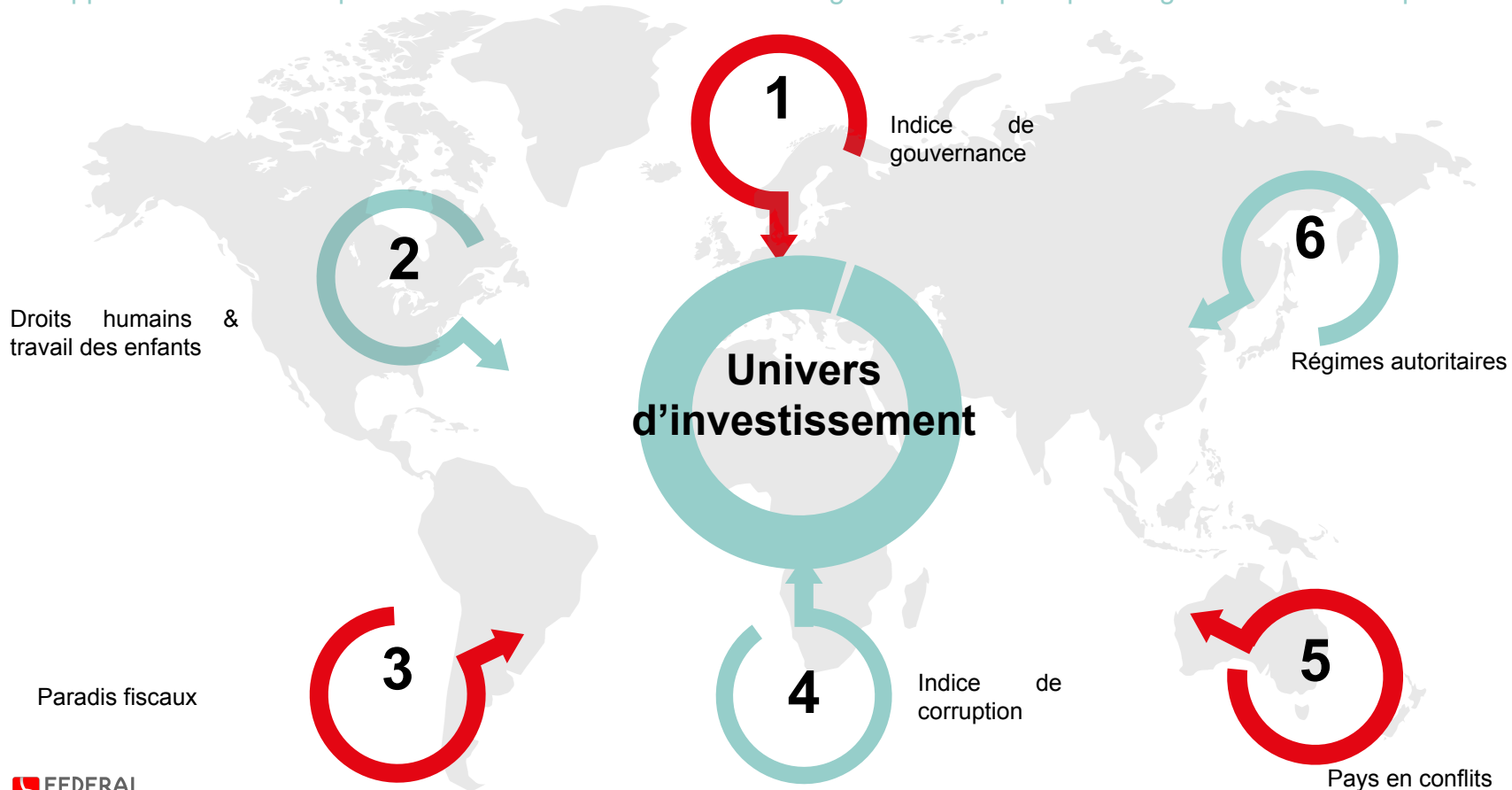
Une approche Best in Class

Cette approche vise à **comparer** les États selon un **groupe de pairs** en termes de niveau de **développement économique**. Ce *rating* vise à **récompenser** les Etats les plus **vertueux** en termes de pratiques **environnementales, sociales et de gouvernance**.

Les émetteurs souverains sont ensuite **notés sur 20 puis répartis en 5 quintiles**, selon leur position par rapport à leurs pairs.

Méthodologie de notation des émetteurs souverains

Application du filtre responsable et exclusion des Etats non-alignés sur des principes de gouvernance et de protection des droits



4. Multigestion et sélection ESG des fonds



Multigestion, notre approche ESG de sélection de fonds

S'agissant de l'investissement dans des fonds gérés par d'autres sociétés de gestion, un processus d'analyse est mené sur la société de gestion elle-même et sur le fonds cible.

- Pour **la société de gestion**, un questionnaire est adressé annuellement permettant de mesurer le niveau de maturité de la société sur les questions de développement durable, les politiques et moyens en place ainsi que les pratiques RSE internes.
- En ce qui concerne **les fonds**, un processus d'analyse dédié a été défini et un comité ESG de sélection des fonds externes a été constitué. Son objectif est d'assurer la qualité de l'intégration ESG des fonds externes dans lesquels les fonds gérés par FFG sont susceptibles d'investir.
 - Sur présentation d'études réalisées par l'équipe de recherche, ce comité décide si les fonds présentés garantissent une prise en compte satisfaisante des enjeux ESG.
 - Cette analyse repose sur l'étude d'un questionnaire adressé aux sociétés de gestion portant sur les caractéristiques du fonds. Sont étudiés entre autres les éléments suivants : labellisation (ISR, Luxflag...) existence d'une thématique ESG, application de contraintes de gestion ESG, existence d'une équipe dédiée ESG, application d'un taux de sélectivité, application d'exclusions ESG, existence d'une politique Charbon. La Recherche ESG émet alors un avis en fonction des réponses aux questions et des précisions apportées sur la gestion du fonds.
 - La Recherche ESG tient un référentiel des fonds externes dans lequel figurent l'ensemble des fonds analysés et l'avis associé à disposition de la gestion.

5. Information et communication



Information à destination de nos clients

Concernant enfin la bonne information de nos clients de la prise en compte des enjeux de développement durable, différents canaux sont utilisés: outre les informations disponibles sur notre site internet, tant concernant les fonds que les politiques et rapports propres à notre société de gestion, des reportings mensuels intègrent des éléments sur la qualité ESG des portefeuilles concernés.

Des rapports annuels et code de transparence sont également disponibles pour les fonds ayant obtenus le label ISR.

ARKEA INVESTMENT SERVICES est une marque de FEDERAL FINANCE, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 20 747 030 euros.

Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Adresse postale : BP 97 - 29802 BREST CEDEX 9. Siren 318 502 747 RCS Brest – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS, n° 07 001 802.

Établissement de crédit agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. TVA : FR 53 318 502 747.

FEDERAL FINANCE GESTION, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 6 500 000 euros. Siège social : 1, allée Louis Lichou - 29480 LE RELECQ-KERHUON. Siren 378 135 610 RCS Brest – Agrément de l'Autorité des Marchés Financiers n° GP 04/006 du 22 mars 2004. TVA : FR 87 378 135 610.

www.arkea-is.com

www.federal-finance-gestion.fr

